Fédération internationale de l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture

Action des chrétiens pour l'abolition de la torture en RCA

Contribution de la FIACAT et de l'ACAT-RCA au troisième Examen Périodique Universel de la République centrafricaine

Mars 2018

96 boulevard de la libération
94300, Vincennes – France
www.fiacat.org

Tel : (33) 1 58 64 10 47

fiacat@fiacat.org

AUTEURS DU RAPPORT

L'ACAT RCA

L'ACAT-RCA a été créée en 1991 et reconnue en 1992, dans la foulée de l'instauration du multipartisme. Cette initiative trouve sa justification dans les actes de torture et de mauvais traitements infligés aux personnes privées de liberté dans les milieux carcéraux de rétention et détention. Elle est affilée à la FIACAT depuis 1993.

L'objectif poursuivi par l'ACAT-RCA est de promouvoir et défendre les droits inhérents à la personne humaine, en effectuant des visites dans les lieux de détention pour prévenir la torture et les mauvais traitements.

L'ACAT-RCA milite également pour l'abolition de la peine de mort et pour des élections démocratiques et crédibles.

La FIACAT

La Fédération internationale de l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture, la FIACAT, est une organisation internationale non gouvernementale de défense des droits de l'homme, créée en 1987, qui lutte pour l'abolition de la torture et de la peine de mort. La Fédération regroupe une trentaine d'associations nationales, les ACAT, présentes sur quatre continents.

La FIACAT représente ses membres auprès des organismes internationaux et régionaux

Elle bénéficie du Statut consultatif auprès des Nations Unies (ONU), du Statut participatif auprès du Conseil de l'Europe et du Statut d'Observateur auprès de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP). La FIACAT est également accréditée auprès des instances de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).

> *En relayant les préoccupations de terrain de ses membres devant les instances internationales, la FIACAT vise l'adoption de recommandations pertinentes et leur mise en œuvre par les gouvernements. La FIACAT concoure à l'application des Conventions internationales de défense des droits de l'homme, à la prévention des actes de torture dans les lieux privatifs de liberté, à la lutte contre les disparitions forcées et au combat contre l'impunité. Elle participe également à la lutte contre la peine de mort en incitant les États à abolir cette disposition dans leur législation.*

Pour être encore mieux entendue, la FIACAT est membre-fondateur de plusieurs collectifs d'action, notamment la Coalition mondiale contre la peine de mort (WCADP), la Coalition internationale contre les disparitions forcées (ICAED) et le Human Rights and Democracy Network (HRDN).

La FIACAT renforce les capacités de son réseau de trente ACAT

La FIACAT aide ses associations membres à se structurer. Elle soutient le processus qui fait des ACAT des acteurs de poids de la société civile, capables de sensibiliser l'opinion publique et d'avoir un impact sur les autorités de leur pays. Elle contribue à faire vivre le réseau en favorisant les échanges, en proposant des formations régionales ou internationales et des initiatives communes d'intervention. Ainsi, elle soutient les actions des ACAT et leur apporte un relais sur le plan international.

TABLE DES MATIERES

No table of contents entries found.